



## Compte rendu du conseil municipal du 24 mars 2022.

Madame Odile Leclerc assiste à la réunion du Conseil Municipal en qualité de Conseiller aux décideurs locaux du Pays de Landivisiau, rattaché à la Direction des Finances Publiques. En préambule, Monsieur le Maire informe de l'acquisition d'un radar pédagogique auprès de l'Ets Elan Cité au prix de 2.090 € H.T.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 14 février 2022 est approuvé avec quatre votes contre, les membres de la liste Plouvorn Autrement Pour Tous.

### Enfance et Affaires Scolaires

Le forfait scolaire pour l'année 2022 auprès de l'Ecole de Lambader est voté à hauteur de 207.753 €. de montant forfaitaire annuel pour 2022 (pour 195.394 €. en 2021).

La participation des familles à l'Eveil Culturel et Sportif pour 2022 est votée à hauteur de 20 €/enfant demandés aux familles.

### Voirie Rurale

Une délimitation du domaine public sur le secteur de « Gorrequear » est validée par les élus. Les frais de bornage (1.548 €.) et de notaire (500 €. estimés) sont à charge communale.

### Eau et Assainissement

Pour solder la gestion des services public d'assainissement et d'alimentation en eau potable par la société SUEZ jusqu'au 31 décembre 2021, des indemnités compensatrices sont votées comme suit :

25.596 € H.T. Euros pour l'assainissement collectif  
15.434 € H.T. Euros pour l'eau potable

### Soutien à l'Ukraine

Afin de contribuer au soutien du peuple ukrainien actuellement engagé dans un conflit armé contre la Russie, une subvention à hauteur d'1 €/habitant est votée par les élus auprès de l'association Croix Rouge. Une urne sera déposée en Mairie pour accueillir des dons - par chèque à l'ordre la Croix Rouge Française – Don pour l'Ukraine.

### Assurances communales

Une consultation est actuellement lancée pour renouveler les contrats d'assurance suivant pour la période 2023-2026,

### Plan d'eau

Par précaution, le laboratoire Labocéa de Plouzané a analysé l'eau du plan d'eau le 2 mars dernier avec 96 paramètres pris en compte : aucune pollution significative n'est relevée.

### Finances Communales :

Les subventions communales sont votées comme suit :

AVEL Lambader 3 000 € ; théâtre 500 € ; Arts et Zik 3 000 € ; Foulées Plouvornéennes 500 € ; Cyclo-club 1 000 € ; Société de Chasse 500 € ; Plouvorn Handball 8 000 € ; Avant-Garde 3 348 € ; Pétanque 500 € ; ASC 3 000 € ; Officiers Mariniers de Plouvorn 100 € ; Anciens Combattants de Plouvorn 50 € ; FNA-CA 200 € ; Judo Club landivisien 500 € ; Amicale des Communaux 13 000 € ; Agriculteurs de Bretagne 294 € ; Handisport Club Léonard 100 € ; Société Hippique de Landivisiau 4935 € ;

Croix Rouge Morlaix 100 FNATH - Accidentés de la Vie 80 Restos du Cœur 200 Secours Populaire 200 Secours Catholique 200 ART Landivisiau 100 Présence Ecoute 100 Centre Info Droit femmes et familles 100 France Alzheimer 29 100 Céline et Stéphane 100 Rêve de Clown 150 Paysans Solidaires 100 Soutien Adultes en Difficulté 100 Voix d'Héméra 150 Les taux de fiscalité 2022 demeurent inchangés pour 2022, à savoir :  
Taxe Foncier Bâti à 20,34 %  
Taxe Foncier Non Bâti à 40.69 %

Le produit attendu sur 2022 s'élève à 1.271.850 Euros (pour 1.207.671 €. en 2021)

Le principe de la Commission d'Indemnisation Amiable est voté avec pour objet d'étudier toute demande d'indemnisation formulée par les commerçants touchés par les travaux d'aménagement du bourg en cours actuellement.

Les huit budgets primitifs 2022 étudiés en détail en Commission Finances les mercredi 23 février 9 mars 2022 sont votés. Ils se présentent comme suit :

Budget primitif 2022	Exploitation	Investissement	€.
Commune	2 633 235	3 192 025	5 825 260
Assainissement	155 290	216 796	372 086
Eau Potable	103 376	542517	645 893
ALSH	191 500		191 500
Lot. Pen Ar Harden	295 090	70 185	365 275
Lot. Impasse de Gaulle	117 134	57 376	174 510
Lot. Théodore Botrel	44 805		44 805
Lot. Kerriou	699 976	702 976	1 402 952
Budget consolidé	4 240 406	4 781 875	9 022 281

En fin de Conseil, les élus de la liste minoritaire interpellent l'assemblée sur les points

suivants :

- Le projet de création d'une nouvelle taxe intercommunale en 2022 – une taxe d'1 %

sur foncier bâti

- Les critères d'attribution des subventions aux associations

- La communication auprès des associations

- Les tarifs d'occupation de l'Espace Jacques de Menou

- Le forfait par élève versé à l'O.G.E.C. depuis l'année 2014

La prochaine réunion du Conseil est fixée au jeudi 19 mai 2022 à 19 h 30

## Le mot du maire

Le budget 2022 a été voté en mars et est tout à fait conforme aux ambitions des élus avec principalement l'aménagement du centre bourg, sans oublier la maison DEVILLE qui deviendra une bibliothèque / médiathèque, et notre implication pour notre école. La rénovation thermique de la mairie où travaillent nos agents administratifs, techniques et d'animation est une priorité.

Par ce petit mot nous tenons à remercier l'ensemble des plouvornéens qui nous soutiennent..

Les 18 élus de la majorité réagissent à la tribune de l'opposition notée en fin de ce PLOUVORN INFOS et ne peut être en accord avec l'interprétation isolée de chaque thème évoqué.

Nous aurons l'occasion de présenter l'évolution des différents travaux et projets lors de la réunion publique fixée au mercredi 8 juin à 19h à l'espace culturel.

GILBERT MIOSSEC



**SALLE COMBLE pour le retour des Zélés du Vocal à l'Espace culturel du Plan d'eau :** Un peu plus de deux ans après leurs deux concerts du 7 mars 2020, les Zélés du Vocal et leur cheffe de chœur Claire Combet se sont retrouvés sur scène pour un concert unique le samedi 9 avril 2022. Fort du succès de la première édition consacrée au cinéma à laquelle plus de 600 spectateurs avaient répondu présent, le thème restait le même avec un concert de nouveau orienté sur le 7ème art et nommé "Les Zélés refont leur cinéma". Reprises du dernier concert et nouveautés ont été présentées sur scène par plus de 50 choristes et 12 musiciens.

## État Civil

### NAISSANCES

Maïl LOGAN, 4 rue des roseaux,

Eden LE BOURDON, 1 bis rue des chênes verts

### DECES

Alain GORREC, résidence Saint-Roch, 93 ans

Germaine PICART, Résidence Saint-Roch, 82 ans

Ernest KERGOAT, 1 impasse de Kerhuel, 71 ans

Cadiou Emilienne, Tromeur, 87 ans

OLLIVIER Marie-Françoise, 16 cité de Kerriou, 86 ans

QUEGUINER Célestine, Résidence Saint-Roch, 91 ans

### MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

**A compter du 2 mai 2022, la mairie sera ouverte au public selon les horaires suivants :**

**Lundi : 8h-12h / fermeture l'après-midi**

**Du mardi au vendredi : 8h-12h/13h30-17h**

**Samedi : 9h-12h**

## La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

**NOUVEAU :** La communauté de communes du pays de Landivisiau et 18 de ses communes membres (dont PLOUVORN) mettent à la disposition du public un service de saisie par voie électronique gratuit et sécurisé où il est dorénavant possible de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable) et les déclarations d'intention d'aliéner. Pour ce faire, il vous suffit de suivre le lien suivant : <https://sve-ccpl.sirap.fr>

**Le dépôt des dossiers via ce site est à privilégier pour en faciliter le traitement.**

### Nouvelle arrivée au sein du personnel communal :



La mairie est heureuse d'accueillir, Marion Hénaff, chargée de l'accueil, du secrétariat administratif, de l'état civil, de la communication...pour un CDD de 6 mois dans un premier temps. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## A LA MAISON DE L'ENFANCE

### **RELAIS PETITE ENFANCE :**

Matinées d'éveil les lundis 9 et 16 mai

**BULLE & PART'ÂGE (lieu d'accueil enfant-parent) :** le samedi 21 mai de 10h00 à 12h00 Contact 02.98.24.97.15.

**RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES :** Les permanences administratives du relais se font (sur rendez-vous) à la demande des familles ou des assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire. Contact : 02 98 24 97 15

**HALTE GARDERIE 1000 PATTES :** Tous les mardis et vendredis à Plouvorn, de 8h30 à 17h30. Contact : 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

**ANIMATION CONTE avec Monique Castel ,** le jeudi 12 mai à 10h15

## PERMANENCE ACTION SOCIALE

**Nadia CRENN,** Adjointe à l'Action Sociale, vous recevra en mairie sur rendez-vous, le samedi 14 mai de 10h à 12h. Tél : 02.98.61.32.40

## PERMAMENCES MAISON DU GUÉVEN

**ADMR DU HAUT LEON :** les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> mardis du mois de 10h à 12h. Tél : 02.98.19.11.87.

**ALDS :** 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis de 9h à 12h. Tél : 02 98 69 49 60 ou contact@alds.una29.fr ou www.alds.bzh.

**SECOURS POPULAIRE :** permanence, le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois - Contact : 07 69 36 39 06.

**CDAS** (assistante sociale), permanence sur RDV.

Contact : 02.98.68.11.46.

**Agir ABCD PLUME NUMÉRIQUE :** Aide dans vos démarches personnelles (courriers, déclaration par internet, ...) permanence dernier lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30, prendre RDV au 02.98.68.67.60.

**MISSION LOCALE :** permanence tous les vendredis matins ,sur RDV.

Contact : 02.98.15.15.50.

**LES VOIX D'HEMERA,** centre d'écoute et de soutien psychologique: permanence les mardis de 9h30 à 12h30 sur rdv au 07.80.37.43.30

## **Commémoration**



Les plouvornéens ont assisté nombreux samedi 19 mars à la cérémonie du 60<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Le maire, Gilbert Miossec, les élus, les anciens combattants ainsi que leurs familles étaient accompagnés d'élèves de la classe de Cécile Meudec de l'école ND de Lambader. Ce sont les enfants qui ont déposé une gerbe sur le monument aux morts. Un devoir de mémoire apprécié de tous.



Invités par Aurore PRONOST, chef d'établissement de l'école ND de Lambader et par les représentants de l'OGEC, les membres du conseil municipal, de l'association propriétaires et du CCAS ont visité l'école le 16 mars. Ils ont fait le tour des bâtiments afin de prévoir les travaux à réaliser et d'offrir aux enfants, enseignants et personnels un cadre rénové.



L'Etablissement Français du sang remercie tous les bénévoles et les 73 donateurs lors de la journée de collecte du 14 janvier dernier.



Le 7 avril les résidents de l' EHPAD ont été conviés à un carnaval dans la salle d'animation /restauration. Un très grand nombre y a participé .Ce carnaval avait été programmé depuis longtemps par Catherine ,l'animatrice, mais le COVID l'a retardé. Plusieurs bénévoles sont également venus accueillir les résidents et les inviter à venir passer un bel après midi avec de la musique des années 70."



## **SOUTIEN A L'UKRAINE**

Dans un contexte international dramatique pour nos voisins ukrainiens, les Plouvornéens ainsi que la commune ont souhaité les aider. Lors du conseil municipal du 24 mars, les élus ont voté une subvention équivalente à 1€ par habitant. A l'école également un repas sandwich a été réalisé. Les foulées et l'association Arts et Zik ont fait une cagnotte, sans oublier l'urne mise à la mairie. Ainsi, 5060 euros ont pu être récoltés. Ils sont transmis aux organismes agréés.

## NUMEROS UTILES

Déclarer un incident sur une **ligne téléphonique** : 3900

Déclarer un incident sur une **ligne électrique** : (Enedis Finistère)

09 726 750 29

Déclarer un incident sur le **réseau d'eau (Eau du Ponant)** :

02 29 00 78 78

Déclarer un incident sur le **réseau de gaz** : (Urgences Sécurité GAZ)

0 800 47 33 33

## CHOUCAS

Soyons vigilants !



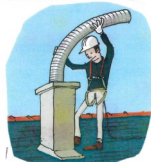
### LES SOLUTIONS



Couvrir le faîtage d'une solide grille.



Assurer deux ramonnages par an : un en automne, l'autre au printemps.



Gagner la cheminée pour éviter l'accroche de futurs nids.

**Les chiens doivent être tenus en laisse au plan d'eau.**

De même, merci de ramasser les déjections canines. Des sacs sont à disposition aux entrées du plan d'eau.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique conformément à l'article L211-23 du code rural et de la pêche maritime. Tout chien pris à divaguer sera conduit à la fourrière intercommunale de Bodilis et les frais inhérents seront facturés au propriétaire.



Chaque année, l'ambassadrice du tri de la CCP vient sensibiliser les enfants de l'école de Plouvorn au tri des déchets ménagers au travers différents jeux ludiques. Ainsi, la poubelle jaune n'est pas à confondre avec la déchèterie et les enfants auront bien retenu son nom « la poubelle des emballages et du papier ». Ils y mettent seulement les emballages cartonnés, en plastique, en métal ou les briques alimentaires, le tout sans sac, en séparant chaque élément et en vidant bien les emballages ! Et pour le papier ? Seulement celui qu'on peut lire ou sur lequel on peut écrire.



Le 28 mars en soirée, à la demande des commerçants des panneaux d'informations supplémentaires ont été mis en place sur tous les axes principaux.

Quelques élus ainsi que LIONEL MORVAN, boulanger, les ont constitués dans les locaux communaux.

L'objectif est d'informer toute la population que les commerces restent ouverts pendant les travaux.

## Budget 2022 : un sujet à discussion !!!

## TRIBUNE DE LA LISTE "PLOUVORN AUTREMENT"

Pour nous tous, Plouvornéennes et Plouvornéens, **l'aménagement du bourg** reste une priorité et un sujet de préoccupation principal ??? : lieu de vie, lieu de convivialité, maintien des commerces ... Une réflexion à mener tous ensemble. Les travaux ont démarré début mars et chacun en souffre (riverains et commerçants) **par manque d'anticipation** : les panneaux de signalisation, que nous réclamions depuis de nombreuses semaines, ont enfin été installés à la va vite et de façon très artisanale !!!

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons approuvé la mise en place d'une commission d'indemnisation au profit de nos commerçants lésés par ces travaux (sur notre proposition) : une nouvelle fois sans prévision réelle de notre Municipalité actuelle : son budget semble être dans le flou le plus total (une commune ne pouvant pas verser de subventions à ses commerces).

**C'est la raison pour laquelle, le nouveau budget pour cette année 2022 peut nous interroger : la Majorité actuelle s'engage-t-elle dans une réelle dynamique ? On peut en douter...** Certes, le budget alloué à cet aménagement (plus d'1 million d'€) peut vous paraître important, mais on peut faire mieux, sans forcément plus !!!

- Comme déjà évoqué dans nos différents articles : la destruction de l'Hôtel du commerce au prix de 416.890,42 € pour construire à sa place **une halle à 137.371 € : pour quel usage ???**
- L'achat de la Maison Deville, pour un projet très louable ... mais sans réelle réflexion et liens avec la vie de notre futur bourg : seniors avec la Maison de retraite, mais aussi nos jeunes (Maison de l'Enfance au Plan d'eau).
- La **rénovation de la Mairie pour un budget de 278.156 € pour le confort de nos Élus**, sans réelle valeur ajoutée pour vous tous,
- Un programme de renouvellement de notre éclairage public pour un montant de 85.967 €, quartier par quartier, **sans aucune cohérence avec l'harmonisation de notre futur Centre**,  
Et nous en passons ...

**C'est pourquoi : une opposition est une réelle opportunité pour faire valoir vos voix.**

Grâce à nos interventions en Commissions et Conseils Municipaux :

- **Abandon du projet** d'agrandissement de la Mairie (127.000 € d'économie),
- **Budget supplémentaire de 65.000 €** alloué à l'École pour la rénovation de ses bâtiments.

**Nous continuerons dans cette voie afin de défendre vos intérêts. C'est TOUS ensemble, et surtout AUTREMENT (EVIT AN HOLL) que nous ferons notre Commune de demain.** N'hésitez pas à venir vers nous.



: [liste.plouvorn.autrement@free.fr](mailto:liste.plouvorn.autrement@free.fr) -



: [liste.plouvorn.autrement.fr](http://liste.plouvorn.autrement.fr) -



: Plouvorn Autrement pour tous

